

Russan : Charte non-respectée ?



Bernard Astier, président du comité de quartier de Russan Terres de Rouvière, a envoyé un courrier le 15 octobre à Jean-Paul Fournier, sénateur maire de Nîmes, pour lui demander que « *des contrôles soient effectués et que la réglementation soit respectée. En effet, après le mur de la route d'Alès, ce sont des bâtiments qui sont élevés dans le non respect de la charte de la garrigue, mais aussi dans le non respect de la réglementation. Les habitants de notre quartier sont outrés, inquiets de voir des constructions de plusieurs étages s'élever dans nos garrigues, à deux pas des Terres de Rouvière, sachant que dans ces zones, les hauteurs maximales à partir du sol naturel ne doivent pas excéder 7,5 mètres pour des terrains plats ou de faible pente, et 7 mètres pour des terrains dont la pente est comprise entre 5 et 20 %. Ces règles ne sont pas respectées. Il faut arrêter l'épidémie, le vaccin existe, il est dans les mains des autorités, des élus. Il faut l'administrer...* » (Photo G. L.).